



1 000€

**2023 :
DERNIERE
ANNEE
POUR
EN PROFITER !**

PROLONGATION EN 2024 !

La prime
chauffage bois
d'Arve & Salève
pour les habitants
des 8 communes
de son territoire

Arve & Salève
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Arbusigny - Arthaz-PND - La Muraz - Monnetier-Mornex
Nangy - Reignier-Esery - Pers-Jussy - Scientrier



PUIS-JE PRÉTENDRE A LA PRIME CHAUFFAGE BOIS ?

JE PEUX OBTENIR UNE AIDE DE 1000€ si

- Je suis un particulier
- J'habite une des 8 communes du territoire d'Arve & Salève
- Mon logement est ma résidence principale achevée depuis plus de 2 ans
- Je souhaite remplacer ma cheminée ouverte ou mon appareil de chauffage au bois antérieur à 2005 (insert, poêle, chaudière...)
- Je choisis un nouvel appareil au bois performant, certifié Flamme Verte 7 étoiles ou équivalent (liste des appareils certifiés par l'ADEME sur www.arve-saleve.fr)
- Je fournis une photo avant et après installation de mon appareil en place et en fonctionnement
- Je fais installer mon nouvel appareil par un professionnel qualifié Qualibois ou Qualibat Bois Energie et signataire de la charte d'engagement des Fonds Air (Prime Chauffage Bois et Fonds Air Bois)
- Je m'engage à déposer mon ancien appareil en déchèterie et à accepter d'éventuelles visites de courtoisie pour vérification.

L'AIDE PEUT ÊTRE DE 2000€ si

- Vous respectez les conditions ci-dessus
- ET que vos ressources sont inférieures aux plafonds de l'agence nationale de l'habitat (Cf www.arve-saleve.fr)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Sur le territoire d'Arve & Salève 63%* de la pollution de l'air, liée aux particules fines, est causée par le chauffage au bois

(*source : ORCAE 2021 - ENRt résidentiel)



1 000€ *

Arve & Salève s'engage pour la qualité de l'air et ses effets sur la santé des habitants en luttant contre le premier facteur de pollution du territoire : le chauffage individuel au bois avec des appareils obsolètes.

POURQUOI CHANGER MON APPAREIL ?



+ d'économies
(moins de bois consommé)



+ de confort
(chaleur diffuse
et sécurité / feu maîtrisé)



- de pollution dans l'air
intérieur et extérieur



ATTENTION

Attendez l'avis favorable de votre dossier avant de commencer les travaux et d'acheter votre nouvel appareil !

 **Prise en charge jusqu'à 50% du montant des travaux dans la limite du montant de la prime**

Il est important de procéder à d'éventuels travaux de rénovation énergétique dans le logement avant de changer son appareil de chauffage au bois pour bien le dimensionner : consultez Haute-Savoie Rénovation Énergétique : www.hsre.fr

COMMENT BENEFICIER DE LA PRIME CHAUFFAGE BOIS ?

1. Contactez des professionnels qualifiés

■ Pour établir un ou plusieurs devis répondant aux critères de la prime (Liste des professionnels partenaires sur www.arve-saleve.fr)

2. Téléchargez le dossier de demande d'aide

■ sur www.arve-saleve.fr

3. Envoyez votre dossier de demande d'aide au SM3A

(Service en charge d'étudier votre demande au nom d'Arve & Salève)

4. Envoyez l'attestation de dépôt en déchèterie de votre ancien appareil

A faire tamponner en déchèterie. Ce document vous sera envoyé par le SM3A avec votre courrier d'avis favorable

SM3A : Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents

Mail : prime-chauffage-bois@sm3a.com

Tel : 04 50 07 13 94



INTERESSÉS ?

Consultez toutes les informations sur www.arve-saleve.fr

D'autres aides financières peuvent être cumulables à la prime chauffage bois, notamment *Ma Prime Rénov'*.

Pour plus d'informations, contactez le service Haute-Savoie Rénovation Énergétique qui vous accompagne gratuitement dans vos projets au 04 56 19 19 19 ou rendez-vous sur www.hsre.fr.



Haute-Savoie
Rénovation
Énergétique

LA PRIME CHAUFFAGE BOIS EST UN DISPOSITIF «FONDS AIR»

Porté par Arve & Salève



Co-animé par le SM3A



Co-financé par l'ADEME,
le Conseil Départemental de
la Haute-Savoie et la Région
Auvergne-Rhône-Alpes



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



haute
savoie
le Département



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



FSC
C101533

Février 2023 - Création graphique : Service communication Arve & Salève
Illustrations AdobeStock - Impression Offset Service Reigner-Esery